

Résumé de la visioconférence du 24 juin 2021 à destination des parents des élèves entrant en 6^{ème}
le 2 septembre 2021

Mme LUX, Principale

Cette visioconférence a pour objet de présenter le collège et les différents services qui le composent.

Le collège Germaine Tillion accueille environ 480 élèves répartis dans 17 divisions (4 classes dans les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} et 5 classes de 4^{ème}). Le collège comprend un dispositif ULIS TFC (Unité Locale d'Inclusion Scolaire troubles des fonctions cognitives) et une UPE2A NSA (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants non scolarisés antérieurement)

Chaque classe porte le nom d'une personne remarquable. Les classes de 6^{ème} portent les noms d'explorateurs.

Cette information se fait en visioconférence en raison du protocole sanitaire. Une visite virtuelle des locaux est disponible sur le site du collège.

Nous espérons pouvoir accueillir les parents en présentiel lors d'une réunion avec les équipes pédagogiques au mois de septembre.

Intervention de Mme Belkacem, Adjointe Gestionnaire, pour le service Intendance du collège.

Le service intendance est le service qui a en charge toute la partie technique, logistique et financière de l'établissement.

Ce service est composé de la gestionnaire, qui encadre une équipe technique de 7 agents qui assurent l'entretien de l'établissement et le service de cantine, et d'un secrétariat d'intendance.

La partie demi-pension :

-nous confions une carte de passage à la cantine à chaque élève demi-pensionnaire.

-nous émettons à chaque début de trimestre une facture de cantine qui est transmise par mail aux responsables financiers de l'élève concerné.

-Nous confions des manuels scolaires en bon état à chaque élève dès son arrivée au collège.

Toutes les pertes ou dégradations du matériel du collège sont facturées par le service intendance du collège aux responsable de l'élève.

Nous sommes à l'écoute des familles rencontrant des difficultés financières et ce en lien avec l'assistante sociale : un fonds social est prévu pour aider à régler des factures relatives à la scolarité de l'enfant scolarisé au collège, après avoir demandé un dossier auprès du secrétariat d'intendance.

Tout ce service met en œuvre les moyens techniques et humains pour assurer les meilleures conditions de travail pour chacun des élèves et chaque personnel de la communauté éducative.

Intervention de Mme ROBIC, Conseillère Principale d'Éducation (CPE), qui présente Le service Vie Scolaire

La vie scolaire est le service qui s'occupe des élèves sur tous les temps communs lorsqu'ils ne sont pas en classe : les entrées/sorties, les récréations, les permanences et le temps de demi-pension.

La CPE organise et anime le travail de l'équipe qui se compose de 5 assistants d'éducation (AED): 2 à mi-temps et 3 à plein temps. Afin d'offrir aux élèves un meilleur accompagnement, les AED sont référents de classe, ce qui permet surtout aux 6° d'avoir un interlocuteur particulier. Ils ont en charge tout au long de l'année, pour les classes dont ils s'occupent, de traiter les « absences », l'accueil des élèves pour toutes questions de fonctionnement.

Tous sont à l'écoute des élèves pour repérer quand quelque chose ne va pas, en plus de la surveillance active des lieux communs.

Concernant la gestion des absences, c'est le service vie scolaire que vous devrez contacter avant de remplir le billet d'absence du carnet pour le retour de votre enfant. L'appel téléphonique ne suffit pas, la trace écrite est indispensable.

Le carnet de correspondance est le document indispensable de l'élève, il doit toujours l'avoir sur lui et le présenter à l'entrée au collège chaque jour et à tout adulte qui le lui demande. C'est un outil de communication très utile où vous trouverez les observations éventuelles des professeurs, les absences à justifier, les informations diverses, les billets de mise en retenue...

Nous vous demandons de veiller à remplir et signer les différentes parties utiles du carnet dès le jour de la rentrée et de porter une attention particulière à :

- La page 1 concernant les personnes habilitées à récupérer l'enfant et / ou à prévenir en cas d'urgence),
- La couverture du carnet où doivent apparaître la photo et le régime de sortie

Il y a trois régimes de sorties :

Le vert : votre enfant quitte le collège en cas d'absence d'un professeur après la demi-pension

Le bleu : votre enfant ne quitte le collège qu'à la fin de son emploi du temps qu'une absence de professeur soit prévue ou non

Le rouge : votre enfant ne quitte jamais le collège avant 16h45

Les casiers : nous attribuerons aux élèves de 6° un casier par enfant. Veillez à prévoir un cadenas pour la rentrée.

Intervention de M. PERRIN, Principal Adjoint

Emploi du temps

Le collège est ouvert de 8h05 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 8h05 à 12h20 les mercredis. A l'intérieur de ces horaires d'ouverture, les classes ont des emplois du temps propres. Nos emplois du temps fonctionnent en quinzaine, sur le principe de l'alternance semaine A et semaine B.

Pronote est la référence pour l'emploi du temps des élèves, celui-ci est actualisé au jour le jour selon les modifications. Les emplois seront provisoires en début d'année. Chaque élève reçoit une version papier de son emploi du temps, qu'il doit coller derrière son carnet de correspondance.

L' Espace Numérique de Travail (ENT) :

L'ENT embarque plusieurs services à découvrir tout au long de l'année, dont une messagerie et un fil d'actualités. Ces deux outils servent à la communication du collège vers les familles.

Pour le partage d'informations ne nécessitant pas de réponses, nous utilisons les actualités. Pour des informations nécessitant une réponse des familles, nous utilisons la messagerie.

Nous rappelons que les familles qui souhaiteraient joindre la direction, sont invitées à utiliser soit la messagerie académique du collège : ce.0912276E@ac-versailles.fr soit le téléphone 01 64 59 25 20.

Les élèves et leurs parents seront dotés d'un compte ENT à la rentrée. Il appartient aux parents d'activer et de consulter très régulièrement ce compte.

Pronote :

Pronote est un service auquel les parents et les élèves accèdent via l'ENT. On peut consulter les emplois du temps (journaliers ou hebdomadaires) mais pas seulement. Les familles ont accès aux absences, retards, bulletins et au cahier de texte contenant le travail donné par les professeurs.

A la rentrée, un pas à pas permettant de comprendre le fonctionnement des différents Espaces Numériques du collégiens sera envoyé aux familles via la messagerie de l'ENT.

Le site du collège :

Cet espace a vocation à recevoir les informations durables dans le temps

Adresse du site du collège : <http://www.clg-tillion-lardy.ac-versailles.fr/>